Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

SCOT de l'Aire Gapençaise

Synthèse de la tournée communale

Version mise à jour suite à la réunion

Communauté de communes du Haut Champsaur

26 novembre 2009

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Avant-propos

- **Le cadre de la soirée :**
  - Restitution des temps d'échange avec chacun d'entre vous sur la perception de votre territoire communal d'une part, mais aussi de son environnement plus large (Haut Champsaur et Aire gapençaise), et sur vos préoccupations et vos ambitions en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme

- **Les objectifs :**
  - Faire partager les informations et la connaissance acquise lors de ces rencontres dans chacune des communes
  - Montrer les complémentarités / spécificités, les points communs / incohérences, les opportunités / éléments qui posent question
  - Débattre avec vous sur ces 1ères impressions dans la perspective d'élaboration du SCOT

- **Les suites en 2009 / 2010 :**
  - Les chantiers du diagnostic
  - Poursuite de la tournée communale dans les autres secteurs

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Où en sommes-nous de la démarche SCOT ?

- **La réunion d'aujourd'hui dans le processus d'élaboration**

Depuis avril 2009	Le 26 novembre 2009	À venir : fin 09 / 1er semestre 2010	
La tournée communale	**Restitution Haut Champsaur**	**Les chantiers du diagnostic**	*Cadre de vie, environnement et énergie*
Informations et projets des communes	*Partage des informations communales (1/2 heure)*		*Accueil résidentiel*
	Débat sur les enjeux de secteur (1 heure)		*Mobilité et déplacements*
			Positionnement et développement écononomique

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

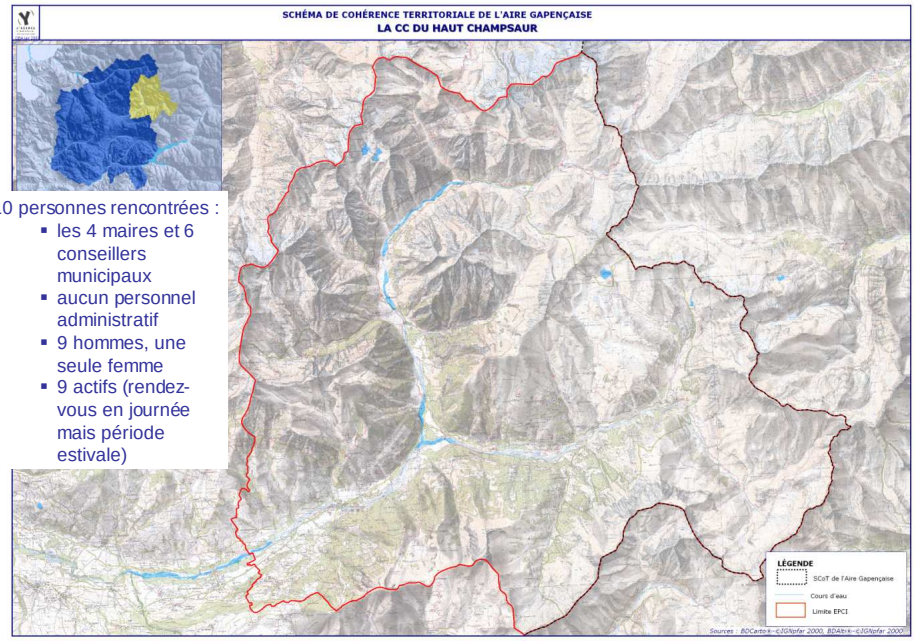

10 personnes rencontrées :

- les 4 maires et 6 conseillers municipaux
- aucun personnel administratif
- 9 hommes, une seule femme
- 9 actifs (rendez-vous en journée mais période estivale)

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Déroulé de la réunion

1. Etat des réglementations d'urbanisme communal
2. Informations communales
3. Articulations entre les questions d'urbanisme et les politiques intercommunales dans le cadre du SCOT
4. Premiers enseignements et débats autour des éléments de connaissance du secteur
5. Les prochaines échéances

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

1. Etat des réglementations d'urbanisme communal

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

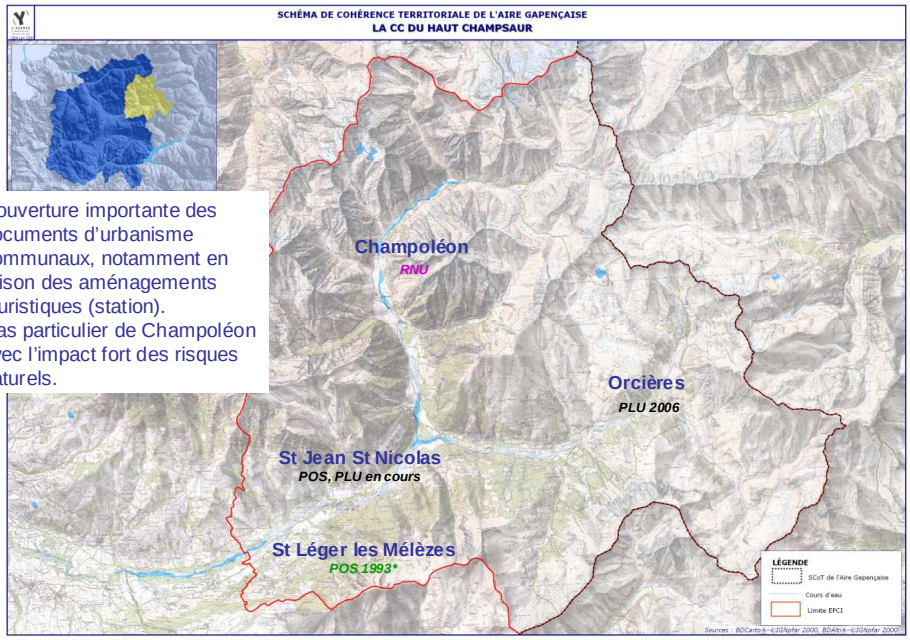

Couverture importante des documents d'urbanisme communaux, notamment en raison des aménagements touristiques (station).
Cas particulier de Champoléon avec l'impact fort des risques naturels.

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

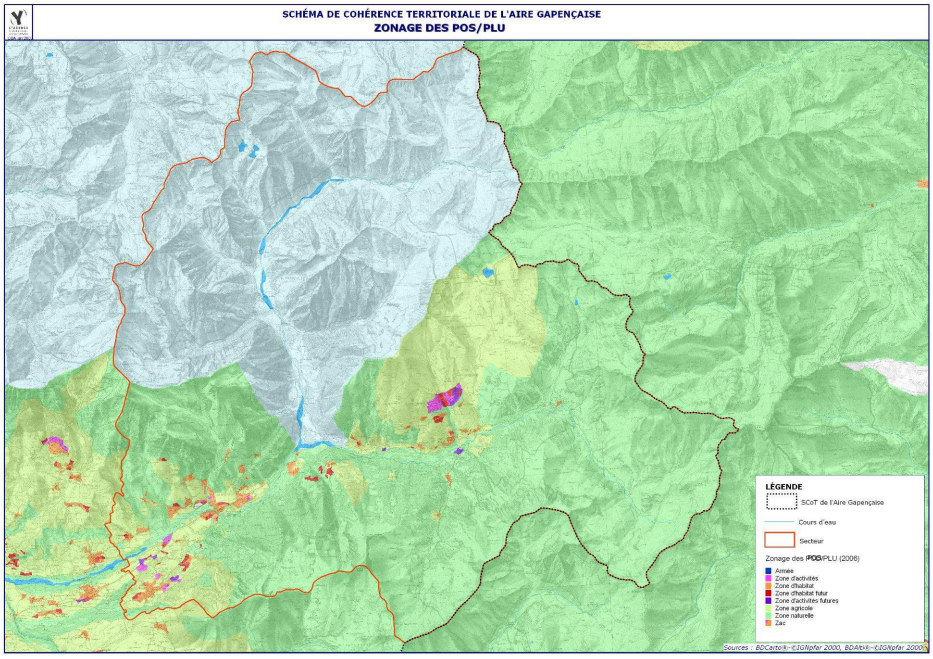

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

2. Informations communales

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Champoléon

Caractéristiques :
- Superficie : 9 854 ha (41% de la superficie de la CC)
- Altitude : 1 173 m (mini) – 3 439 m* (maxi)
- 122 habitants en 2006 (6% de la pop de la CC)
- 153 logements en 2006 (3% du parc de la CC)
- 58 résid. principales en 2006 (6% du parc de la CC)
- 17 emplois en 2006 (1% des emplois de la CC)

Document d'urbanisme en vigueur :
- RNU

Projets :
- Discussions en cours. 1 travail commencé avec le parc des Ecrins

Ambitions citées :
- « La préservation de la vallée sans freiner son développement »
- « Attention : si rien ne change, la vallée va se détruire »

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

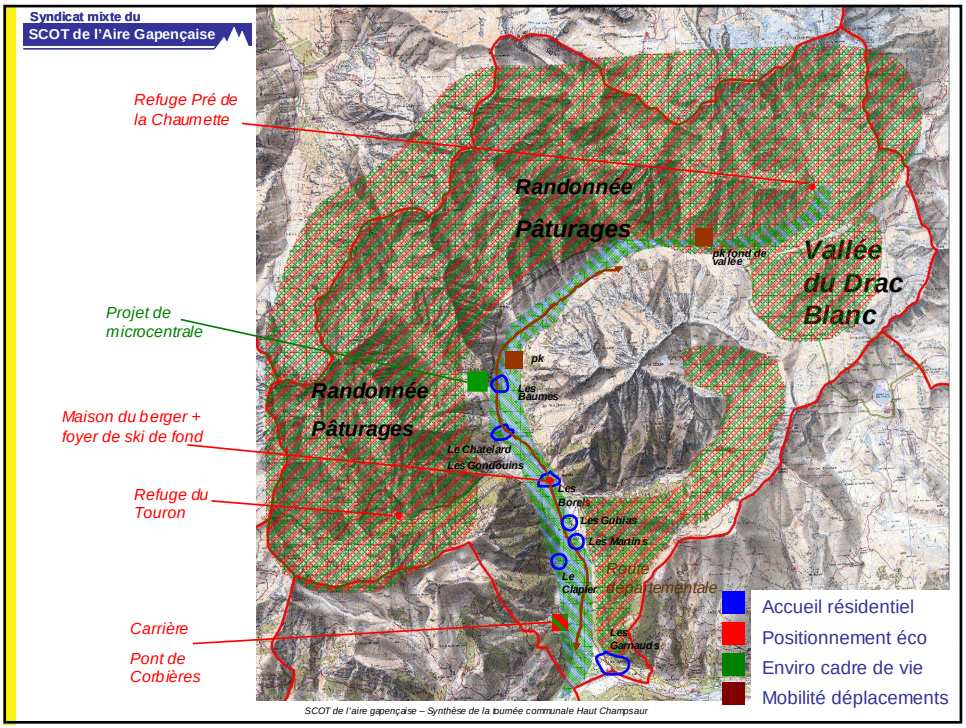

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Orcières

Caractéristiques :

- Superficie : 9 827 ha* (41% de la superficie de la CC)
- Altitude : 1 134 m (mini) – 3 117 m (maxi)
- 725 habitants en 2006 (35% de la pop de la CC)
- 3 588 logements en 2006* (69% du parc de la CC)
- 345 résid. principales en 2006 (38% du parc de la CC)
- 614 emplois en 2006* (51% des emplois de la CC)

Document d'urbanisme en vigueur :

- PLU

Projets :

- Projet chef lieu
- Travail sur les espaces publics et requalification de l'existant
- Finalisation UTN
- Définir un projet d'aménagement à la base de loisirs

Ambitions citées :

- Redonner sa place centrale au chef lieu

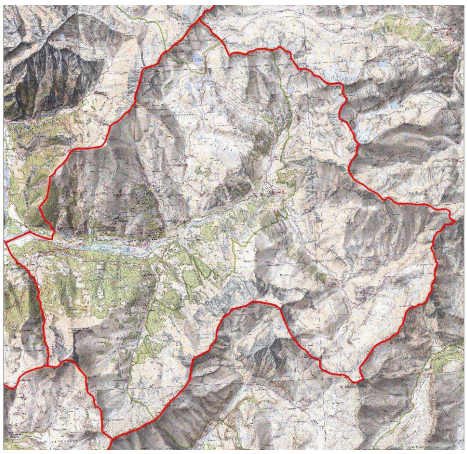

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

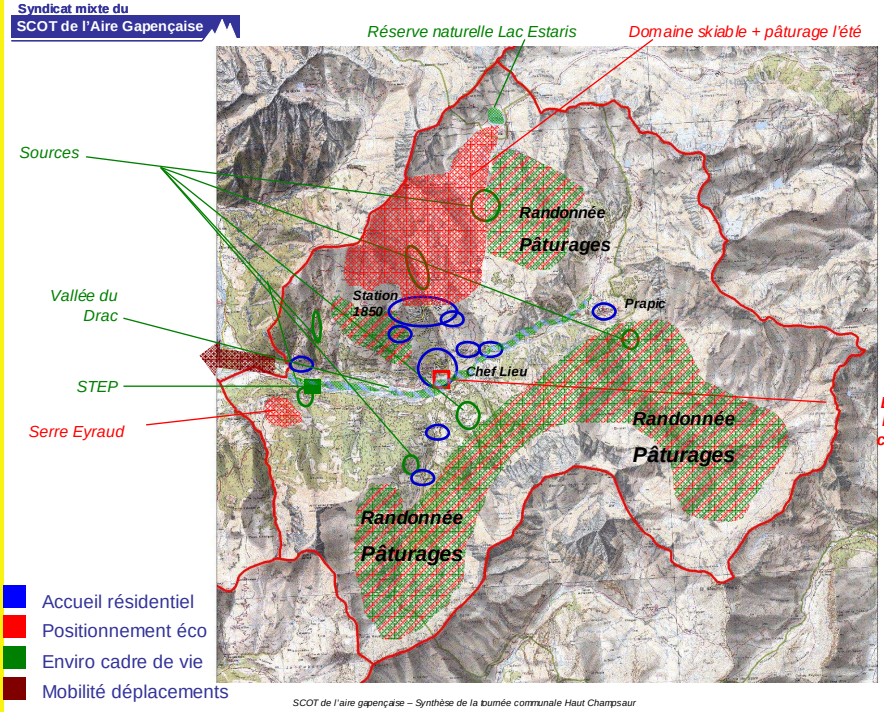

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

St Jean St Nicolas

Caractéristiques :

- Superficie : 3 717 ha (15% de la superficie de la CC)
- Altitude : 1 077 m (mini) – 2 617 m (maxi)
- 909 habitants en 2006* (44% de la pop de la CC)
- 684 logements en 2006 (13% du parc de la CC)
- 384 résid. principales en 2006* (43% du parc de la CC)
- 362 emplois en 2006 (30% des emplois de la CC)

Document d'urbanisme en vigueur :

- POS en vigueur, PLU en cours d'élaboration

Ambitions et projets

- Requalification et densification du centre bourg
- Conforter l'activité commerciale
- Garder le caractère des hameaux

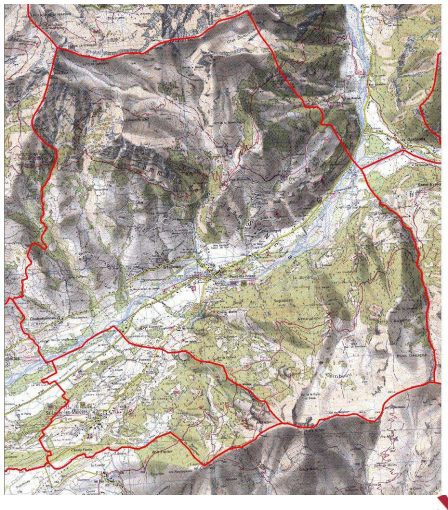

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire

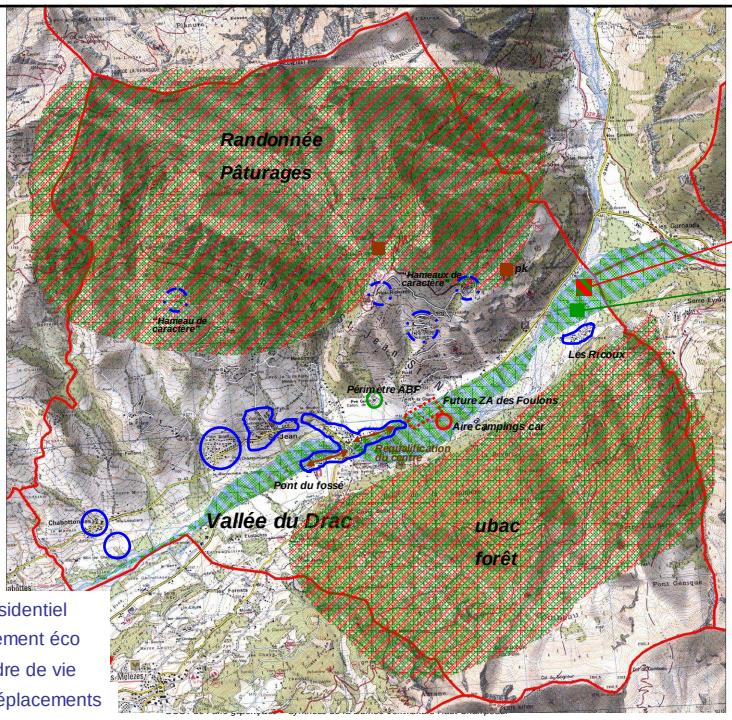

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

St Léger les Mélèzes

Caractéristiques :

- Superficie : 676* ha (3% de la superficie de la CC)
- Altitude : 1 076* m (mini) – 2 459 m (maxi)
- 316 habitants en 2006 (15% de la pop de la CC)
- 684 logements en 2006 (15% du parc de la CC)
- 111 résid. principales en 2006 (12% du parc de la CC)
- 221 emplois en 2006 (18% des emplois de la CC)

Document d'urbanisme en vigueur :

- POS (PLU envisagé à moyen terme)

Projets :

- Construction d'un lotissement communal (13 lots)
- PAS station : valoriser les cheminements + aménager les parkings du front de neige

Ambitions citées :

- Améliorer le cadre de vie et le fonctionnement de la commune

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

ZA Moulin du serre

Drac à « redresser »

Ancienne piscine

Centre la Source

Extension 13 lots

Le Village

Réservoir pour neige artificielle

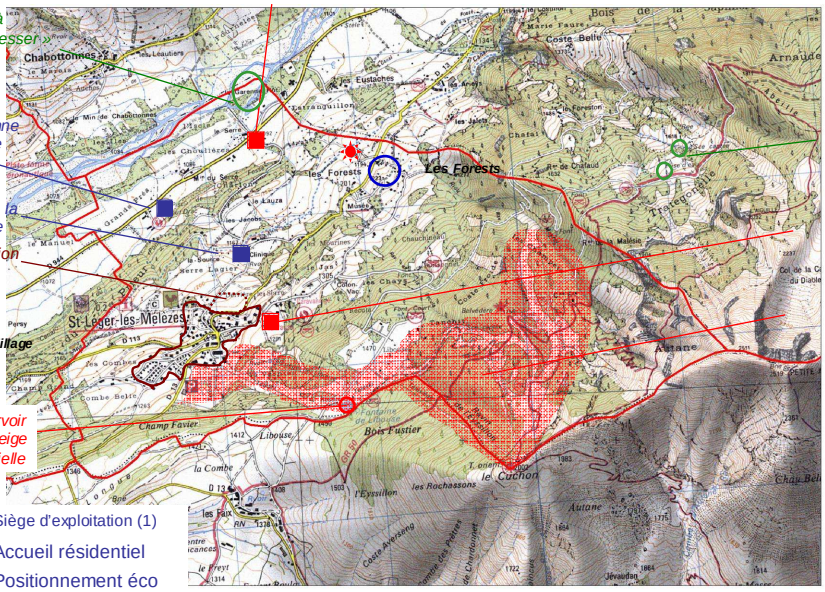

- Siège d'exploitation (1)
- Accueil résidentiel
- Positionnement éco
- Enviro cadre de vie
- Mobilité déplacements

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

3. Articulations entre les questions d'urbanisme et les politiques intercommunales dans le cadre du SCOT

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Urbanisme et intercommunalité dans le SCOT

- **Rappel des compétences CC du Haut Champsaur (extraits)**
  - **Aménagement de l'espace** (compétence obligatoire) dont
    - réalisation d'études de développement et d'aménagement (notamment sportifs)
    - SCOT,
    - aménagement numérique,
    - SIG…
  - **Développement économique** (compétence obligatoire) dont :
    - actions de développement
    - gestion de la promotion touristique
    - suivi des politiques contractuelles (Pays, contrats territoriaux, Leader…)
  - **Protection et mise en valeur de l'environnement** (compétence optionnelle), dont :
    - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
    - Gestion de la déchetterie
    - Création et gestion d'installation de stockages de déchets inertes,
    - Etude du SAGE : suivi et programmation de sa mie en œuvre dans le cadre d'un contrat de rivière
    - Gestion des embâcles, dans le cadre de la CLEDA..
  - **Autres compétences optionnelles** :
    - Équipements sportifs et culturels (construction et entretien, ex : maison du berger)
    - Gestion des services de secours et de lutte contre l'incendie
    - construction et gestion des structures d'accueil type Crèches / haltes garderie et centre de loisirs
    - mise en place d'un relais de services publics…

⇒ On note l'importance des domaines d'intervention de la CC dans l'évolution du secteur du Haut Champsaur. Au même titre que les projets communaux, les actions de la CC sont à intégrer dans la démarche de SCOT.

- **Le SCOT est le moment privilégié de dialogue et de négociation** entre les projets communaux et les projets d'intérêt communautaire :
  - Une occasion unique de se doter d'une connaissance partagée des opérations et des projets en cours ou prévus sur le terrain
  - Une expertise technique commune sur les questions d'urbanisme
  - Une recherche de cohérence et d'efficacité entre les communes sur les choix d'aménagement et de développement

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

4. Premiers enseignements et débats autour des éléments de connaissance du secteur

Chantier 1 : Environnement et Cadre de vie

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Un secteur fortement touché par les « contraintes »

- Le poids du milieu naturel sur l'occupation des sols…

Source : DDE 05
(atlas de la consommation de l'espace -2008)

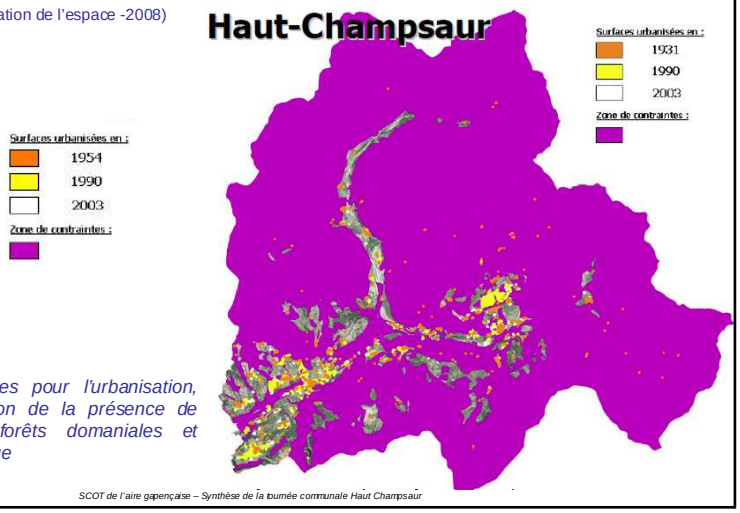

Zones de contraintes pour l'urbanisation, notamment en raison de la présence de risques naturels, forêts domaniales et périmètres de captage

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Gestion des ressources naturelles

- **L'exploitation et la gestion du Drac**
  - Entretien des berges du Drac est en question. Ex : St Léger les Mélèzes, Champoléon
  - Dragage et extraction de matériaux. Carrière de pont de Corbières à Champoléon

- **Hydroélectricité**
  - Projets de microcentrales à Champoléon (aux Baumes sur le torrent de Valestrèche) et éventuellement à St Léger les Mélèzes

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Gestion des ressources naturelles

- Les modalités de gestion et d'exploitation de la **ressource en eau**
  - Des périmètres de protection des captages pas toujours établis
  - Des obligations nouvelles pour les communes en matière d'assainissement, synonymes d'investissements lourds (STEP et réseaux surdimensionnés pour fréquentation touristique)
  - Le captage des Ricous et l'approvisionnement de la Ville de Gap : « château d'eau de Gap »

- Des arbitrages à établir entre les **différentes types de consommations** et entre les secteurs ?
  - Usage domestique
  - Touristique
  - Enneigement artificiel

⇒ La gestion de l'eau reste une **prérogative communale**, mais nécessité d'établir des passerelles et des démarches collectives pour un bon fonctionnement entre tous les acteurs

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

L'importance de la forêt dans l'occupation des sols

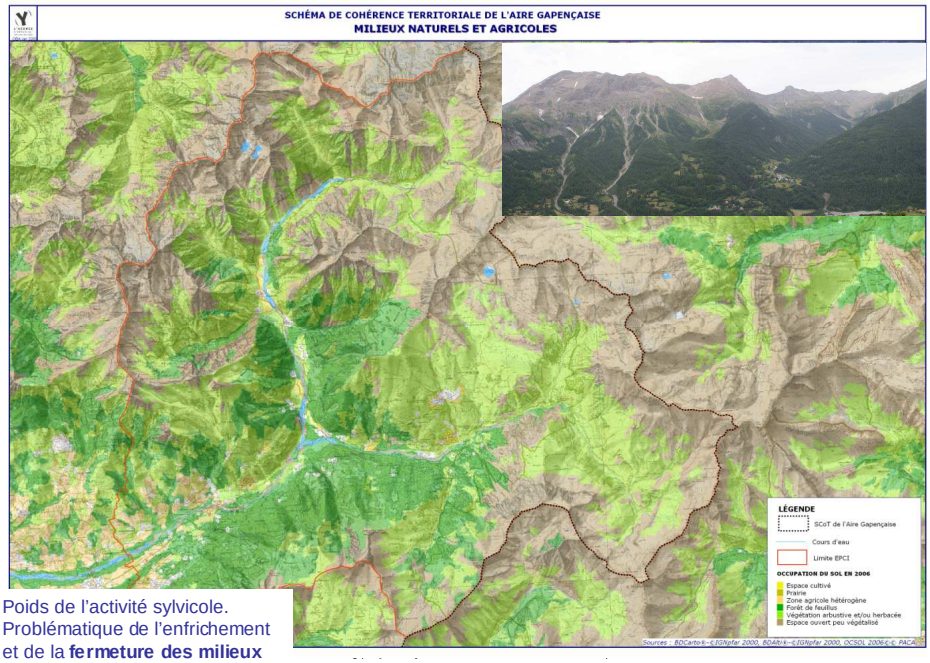

Poids de l'activité sylvicole.
Problématique de l'enfrichement et de la **fermeture des milieux**

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Le devenir de l'agriculture : la protection du foncier agricole

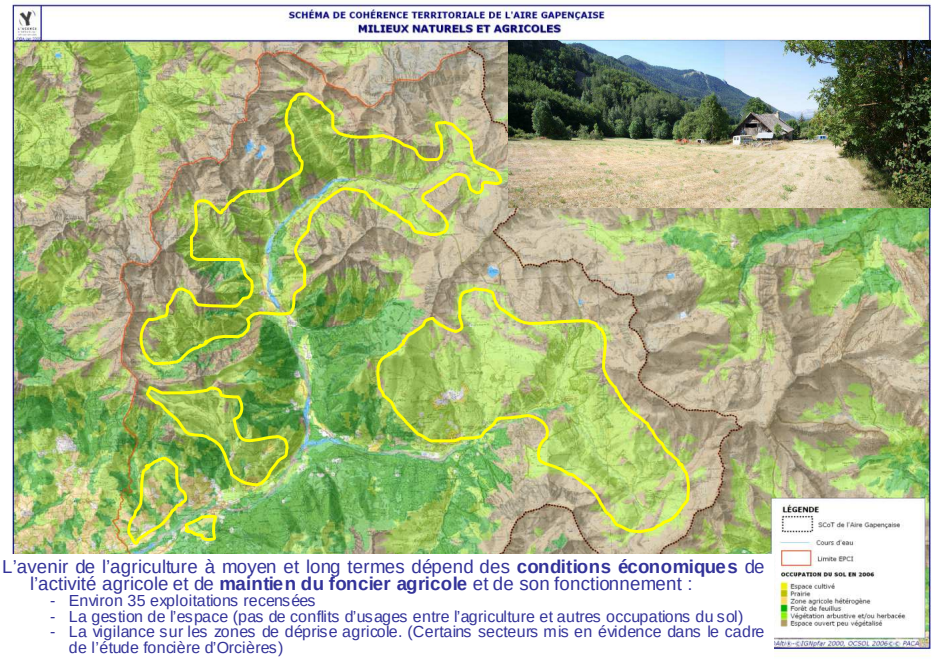

L'avenir de l'agriculture à moyen et long termes dépend des **conditions économiques** de l'activité agricole et de **maintien du foncier agricole** et de son fonctionnement :

- Environ 35 exploitations recensées
- La gestion de l'espace (pas de conflits d'usages entre l'agriculture et autres occupations du sol)
- La vigilance sur les zones de déprise agricole. (Certains secteurs mis en évidence dans le cadre de l'étude foncière d'Orcières)

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

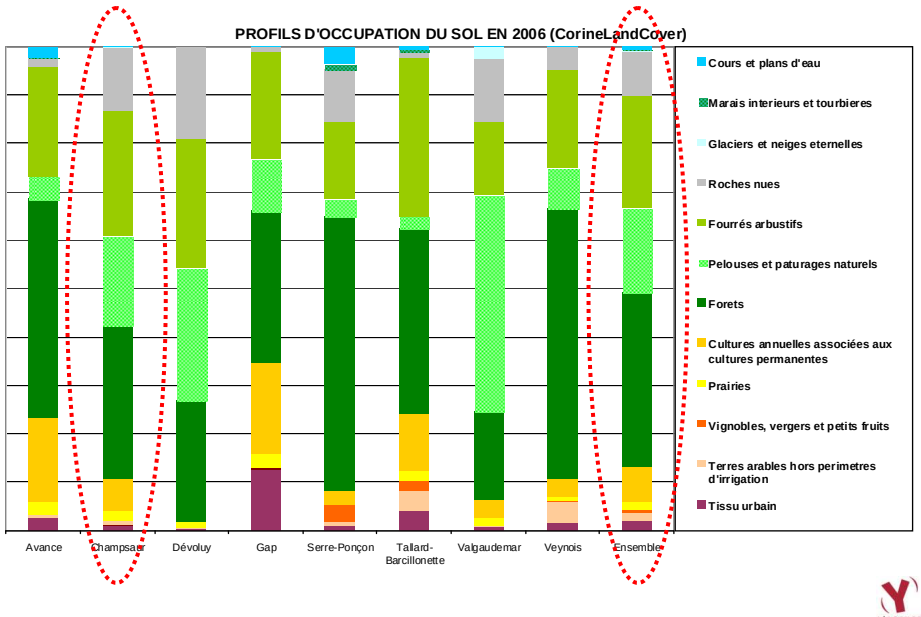

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Diversité et richesse des milieux naturels

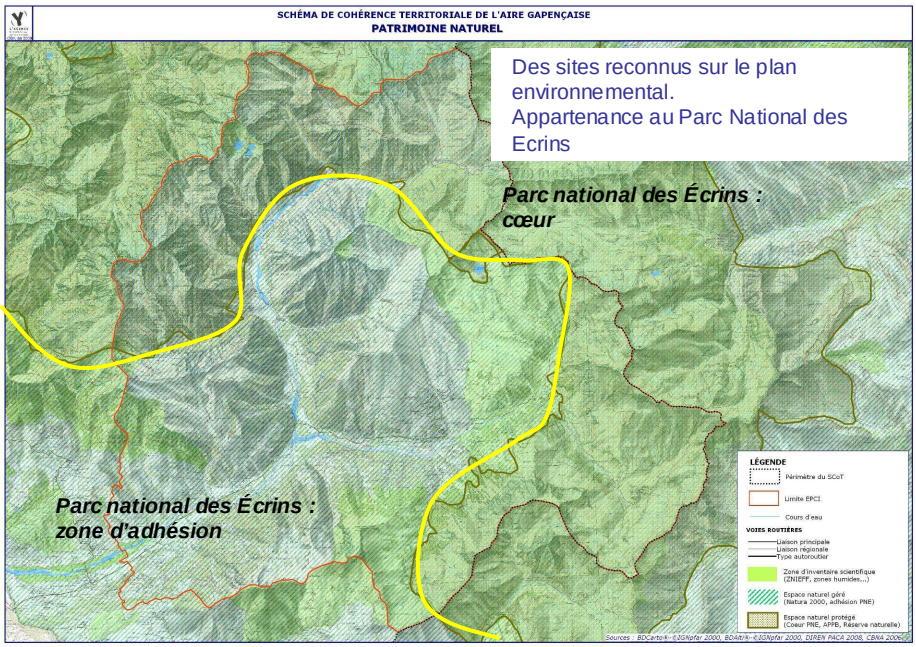

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Environnement et cadre de vie

- La **fréquentation des espaces naturels** est à prendre en compte :
  - Ski alpin, nordique et ski de randonnée
  - Randonnée pédestre
  - VTT
  - Chasse et pêche
  - Equitation
  - Parapente
  - Loisirs motorisés
  - Sport d'eau vive (printemps)

Conflits d'usages plutôt limités entre ces différentes pratiques

- Le cachet et le **patrimoine bâti** des villages sont des éléments identitaires du secteur qu'il convient de préserver :
  - Le village de Prapic, important lieu de tourisme et de découverte de la montagne
  - L'exemple de l'évolution des Baumes à Champoléon est cité comme négative sur le plan esthétique
  - Les « hameaux de caractère » de St Jean St Nicolas définis dans le PLU
  - Le village de St Léger au potentiel de mise en valeur (château, vieille maison)

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Synthèse chantier cadre de vie - environnement

- Le secteur des Ricous cumule plusieurs sujets :
  - Prise d'eau pour approvisionnement et usage domestique et agricole de Gap
  - Protection des périmètres de captage
  - Application future de la loi LEMA : débits réservés
  - Fragilité de la nappe et impacts environnementaux, assèchement du Drac
  - Plateforme et retraitement des matériaux (besoin au niveau d'un site classe 3)…

- Assèchement du Drac et de ses Iscles

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Synthèse chantier cadre de vie - environnement

- Comment concilier activités économiques et protection de l'environnement ?
  - Prise de matériaux dans le Drac : gros enjeu pour le BTP (aussi projet carrière à Champoléon)
  - Remplacement du télésiège des Lacs dans la réserve naturelle du lac des Estaris
  - Accroissement des capacités de neige de culture et gestion hydrologique du lac des Estaris

- Enjeu du maintien des espaces agricoles, notamment dans les secteurs les plus pentus. Un enjeu économique et de gestion de l'espace (ouverture / fermeture des milieux, notamment pour accéder aux alpages)

- La révision de la charte du Parc National des Ecrins : un équilibre à trouver entre opportunités de développement et « contraintes » de protection pour un territoire préservé et valorisé

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Premiers enseignements et débats autour des éléments de connaissance du secteur

Chantier 2 : Accueil résidentiel

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Le développement résidentiel

- **La recherche de la vitalité démographique** : les communes ont comme souci partagé l'accueil de nouveaux habitants ou leur maintien sur place

- Les **grandes tendances** issues de l'analyse du recensement de 2006 :
  - Une **forte évolution démographique** (+ 139 personnes soit + 1%/ an, apport migratoire)
  - **Vieillissement** marqué de la population : alors que la tranche « 30 – 44 ans » était la catégorie la plus représentée en 99, c'est maintenant celle des « 45 – 59 ans ». Hausse spectaculaire du nombre de **retraités**, passant de 25% à 34% de la population de la CC (+ 164 : vieillissement + migrations)
  - Hausse des artisans, commerçants et des ouvriers… mais baisse des cadres supérieurs, des professions intermédiaires
  - Forte croissance des ménages de 1 personnes, notamment des femmes seules. Aussi forte croissances des ménages sans enfants (retraités ?)
  - Forte **croissance du nombre d'emplois** (+ 136), ¾ d'emplois salariés, forte création d'emplois dans le tertiaire (service aux particuliers et commerces)
  - Hausse des **migrations pendulaires** : évolution de 30 % à 37 % de la part des actifs travaillant hors de la zone d'emploi (mais chiffre faible)

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Le développement résidentiel et l'urbanisation

La localisation **des constructions** et espaces urbanisés montre une occupation préférentielle des fonds de vallées jusqu'alors.
Le développement urbain des années 2000 relève d'une tendance lourde : urbanisation **résidentielle et d'activités** dans les parties basses, urbanisation essentiellement **touristique** à Orcières (qui perd de la population).
=> Phénomène conjoncturel de desserrement de Gap dans un contexte d'envolée foncière ou évolution structurelle liée à l'attrait et l'accessibilité renforcée du Ht Champsaur ?
=> Risque pour Orcières : un lieu de travail et de divertissement mais pas un lieu de vie ?

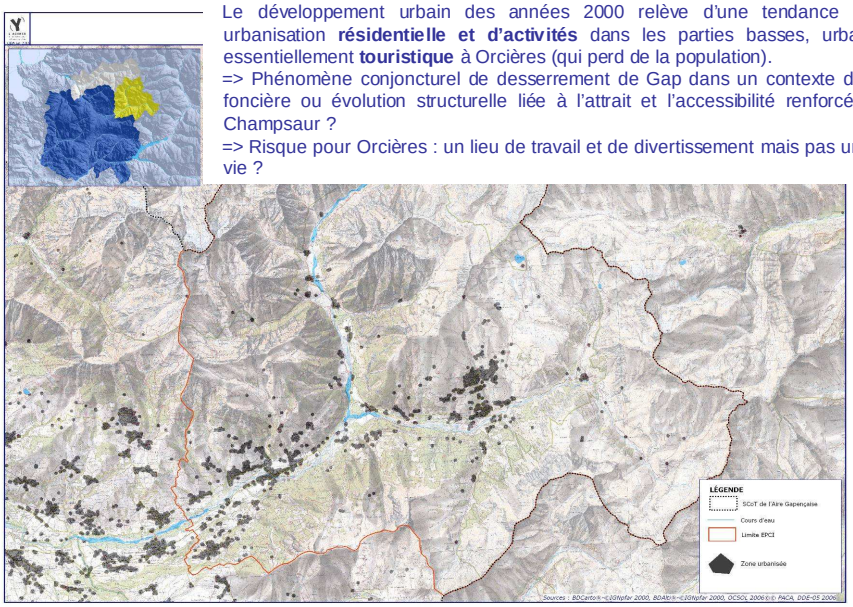

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Le développement résidentiel

- Les **documents d'urbanisme** joue un rôle essentiel d'outils pour fixer le développement des communes à long terme :
  - St Léger : le POS n'est plus adapté aux besoins d'aujourd'hui, PLU en perspective
  - Orcières : le PLU fixe le rééquilibrage au profit du chef-lieu, et les limites à l'extension de la station
  - St Jean St Nicolas : conforter le centre (requalification espaces publics notamment) et fixer les secteurs à développer / limiter par une hiérarchie (« hameaux de caractère »)
- Application de la **loi Montagne** : à creuser dans le cadre du SCOT ?
- **L'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones constructibles** :
  - Quelles priorités ?
  - Où ? Comment ? Sur quels fonciers ?
  - Avec quelles constructions et quelle architecture ? Quels types d'habitat ?
  - Eau et assainissement : des connexions de réseau possibles ?
  - Raccordement électrique ?
  - Coût de l'urbanisation dans des secteurs peu desservis et difficilement accessibles ?

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Le parc de logements et l'hébergement touristique

- Les **besoins en logement** doivent répondre aux profils de population :
  - Jeunes
  - Jeunes couples ou jeunes familles
  - Retraités
  - Saisonniers
- Un poids non négligeable des **logements communaux** : ces logements permettent souvent d'équilibrer le parc de logements, pour offrir du locatif. Anticiper de nouveaux besoins en la matière ?
- Place importante des **résidences secondaires** dans le parc de logements

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Le parc de logements et l'hébergement touristique

- Une cinquantaine de **logements sociaux ou communaux** (6%), plutôt concentrés à St Jean St Nicolas
- En lien avec les stations et les activités montagne, les hébergements touristiques appellent une gestion particulière :
  - Poids de l'immobilier touristique (environ 25 000 **lits touristiques**) : volonté d'augmenter le nombre de lits marchands à Orcières et St Léger
  - Des **Résidences de tourisme** avec difficultés de gestion
  - Poids actuel des **centre des vacances**. Devenir en question ?

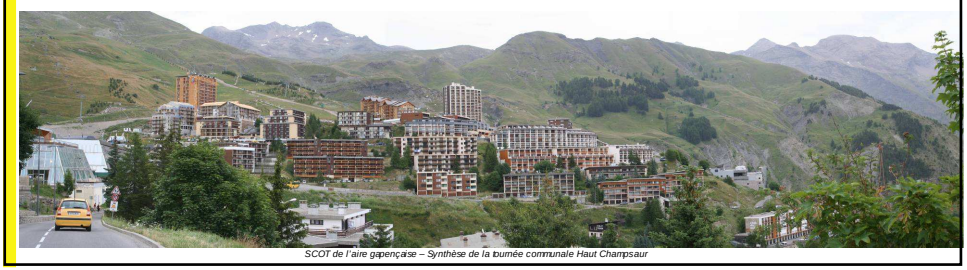

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Le fonctionnement du territoire :

rappel de l'expression des acteurs lors de l'automne 2008

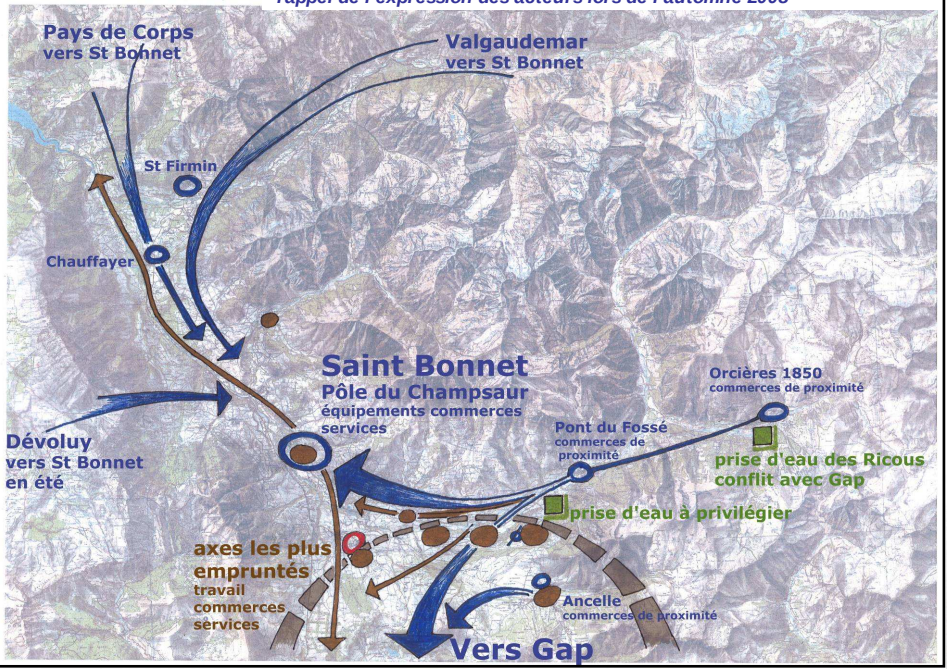

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Les besoins, équipements et services à la population

- **Le fonctionnement du territoire :**
  - L'interdépendance avec Gap est reconnue et assumée (zone d'emplois et de services / zone de nature et d'activités)
  - Gap et Saint Bonnet en Champsaur pour achats principaux
  - Rôle complémentaire reconnu de Pont du Fossé pour besoins de proximité
- Concernant Orcières, une volonté de rééquilibrage entre la **station** et le **chef-lieu**
- Les habitants et les arrivants exigent des **équipements et services**, avec des profils récurrents dans toutes les communes :
  - des **jeunes ménages avec enfants** (public recherché par les communes)
  - Des **personnes âgées** qui progressent fortement (tendance lourde ?)

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Les besoins, équipements et services à la population

- Les **services et équipements** d'accompagnement à la population : une **mutualisation** établie à l'échelle de la CC
  - Crèche intercommunale à St Léger les Mélèzes et Orcières
  - École à Pont du Fossé pour enfants de St Léger, Champoléon
  - Ecole à Orcières
  - Lycée Poutrin à St Jean (avec gymnase mais usage limité au lycée)
  - + Maison de l'enfant pour les touristes en saison

- Les **équipements spécifiques d'Orcières** à destination touristique : piscine, patinoire…
- **Equilibre précaire** de certaines fonctions (médecins, dentistes et pharmacies)

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Synthèse chantier accueil résidentiel

- Enjeu de partager le développement résidentiel souhaité du secteur : Où ? Quand ? Combien ? Comment ? Développement choisi ou subi ?
- Anticiper les conséquences quantitatives et qualitatives de ce développement : diversité des populations, évolution des besoins
- Réfléchir à moyen terme à la localisation la plus efficiente des équipements (adéquation entre aménagement du territoire et finances publiques / complémentarité des équipements pour les permanents et les saisonniers)
- Articulation avec le bassin de vie du Champsaur et de Saint Bonnet

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Premiers enseignements et débats autour des éléments de connaissance du secteur

Chantier 3 : Mobilité et déplacements

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Mobilité et déplacements

- Un territoire **bien desservi en accès automobiles** :
  - Impératif de l'entretien des routes
  - Investissements pour l'entretien et sécurisation des routes
  - Fréquentation de la RD944
- Poids des **navettes Domicile / Travail**
  - **Importance d'un accès facile à Gap**, sinon situation problématique
  - Nouveaux aménagements au **Col de Manse** : évolution des liaisons avec Gap ?
- Gestion de **l'accessibilité** et de la **fréquentation touristique** de la montagne
  - Accès aux stations lors des pics de fréquentation
  - Départ des sentiers de randonnée

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Mobilité et déplacements

- L'organisation et les capacités du **stationnement automobile** sont en question :
  - Activités de pleine nature : Prapic, les Baumes, les Fermons et les Auberts à Champoléon
  - Stations de ski : reconfiguration prévue pour Orcières et St Léger les Mélèzes
  - Reconfiguration du stationnement du centre village de St Jean pour la dynamique commerciale

- **Usage touristique des TC** :
  - Navettes en saison d'hiver pour Orcières 1850 depuis Grenoble et Aix-Marseille
  - Ligne régulière du CG 05
  - Navette interne à Orcières
  - Potentiel de navettes dans la vallée de Champoléon
  - A discuter : l'amélioration de l'intermodalité par une coordination avec le train et les horaires en gare de Gap

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE L'AIRE GAPENÇAISE
LA CC DU HAUT CHAMPSAUR

Occupation des abords de la RD : « épine dorsale » avec une fonction de déplacements, mais aussi vitrine et support de découverte du secteur (Ex : traitement urbain prévu dans la traversée de st Jean st Nicolas)

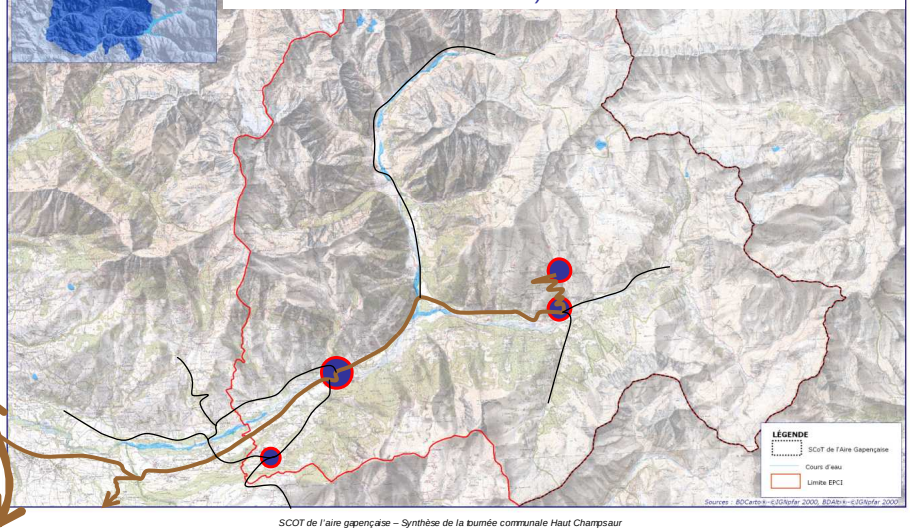

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Une desserte en TC régulière vers Gap : existence de TAD à certains horaires

Orcières - Gap
St Léger - Gap

Gap - Orcières (x2)
Gap - St Léger

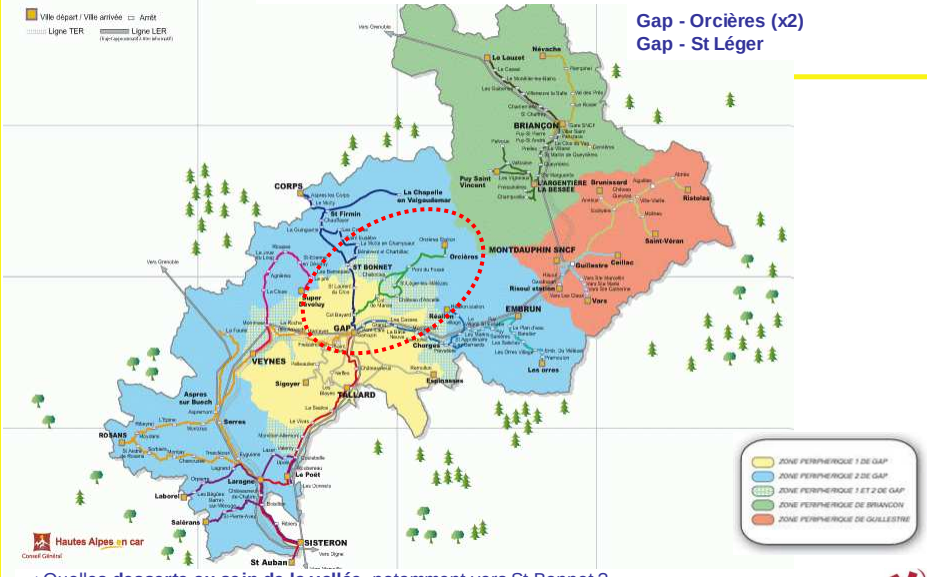

⇒Quelles **desserte au sein de la vallée**, notamment vers St Bonnet ?
⇒ Quels accès possibles **vers Grenoble et Aix-Marseille** depuis le Ht Champsaur ?
⇒ une **tarification** différente au sein de la vallée ?

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Premiers enseignements et débats autour des éléments de connaissance du secteur

Chantier 4 : Positionnement et développement économique

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Positionnement et développement économique

- **L'économie s'appuie sur les ressources du territoire : le tourisme et l'agriculture**

- **Tourisme hivernal** fort grâce aux activités ski
  - « On est presque victime de la neige : on gagne trop et trop facilement » *(sous entendu, certains acteurs ne s'investissent pas à d'autre moment de l'année)*
  - 3 stations complémentaires sur le territoire intercommunal : Orcières 1850, St Léger les Mélèzes, Serre Eyraud
  - Activités nordiques non négligeables (ski de fond, randonnées…)
  - Des investissements réalisés qui se focalisent sur la sécurisation du « produit ski ». Place de la neige de culture dans ces investissements ?
  - Rappel : les objectifs de développement seront à inscrire dans le SCOT (lien SCOT / UTN)

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Positionnement et développement économique

- Des activités diffuses pour le **tourisme estival**
  - Activités pleine nature
  - Mise en valeur du patrimoine avec le réseau des écomusées (Maison du berger à Champoléon, refuge des animaux à St Léger, Ancienne maison paysanne à Pont du Fossé, école d'autrefois à St Jean, La Casse à Prapic)
  - Base de loisirs d'Orcières : un pole estival complémentaire

  ⇒ Des activités souvent non marchandes à **moindre impact économique** (Ex: randonnée)

  ⇒ Autres pistes de diversification ?

Positionnement et développement économique

- **Agriculture** :
  - Environ 35 exploitations sur le territoire intercommunal
  - Elevage ovins (fond de vallée) et bovins (partie plus basse)
  - Complémentarité tourisme / agriculture, qui permet l'exercice de la double activité
  - Développement de vente directe, d'agrotourisme : un vœu mais expériences encore limitées

- Poids local des **activités artisanales**. À des degrés divers, volonté communale d'accompagnement et de création de **nouvelles zones d'activités** (Ex : St Léger, St Jean St Nicolas). Les questions que cela pose :
  - Besoin d'une analyse préalable ? *Recensement des demandes et des besoins, point sur le foncier d'activités disponible, en surfaces brutes et en surfaces viabilisées*
  - Analyse des sites d'activités en projet (Ex : ZA des Foulons à St Jean) ? *accessibilité, complémentarité / concurrence entre les sites*
  - Réunir les acteurs autour de la gestion du foncier d'activités ?

⇒ Vers une **approche des zones artisanales à l'échelle de la CC et voire à l'échelle de la vallée ?**

- Un handicap : **l'enclavement numérique** du territoire

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

De nouveaux sujets en commun

- **Le positionnement institutionnel du secteur en rapport avec le fonctionnement du territoire** : quelle évolution intercommunale pour quelles compétences ?

- **Le devenir de sites stratégiques** à penser en commun ?
  - Le secteur des **Ricous** qui cumule plusieurs sujets : prise d'eau pour approvisionnement et usage domestique, fragilité de la nappe et impacts environnementaux, plateforme et retraitement des matériaux…
  - L'axe **RD944**
  - Enjeux de la **banalisation du territoire** par l'urbanisation de certains secteurs sensibles : quel site mettre en valeur collectivement à long terme ? Quelles vocations pour chaque entité de la communauté de communes ?

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Les prochaines échéances

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Rappel sur le diagnostic lancé en 2009

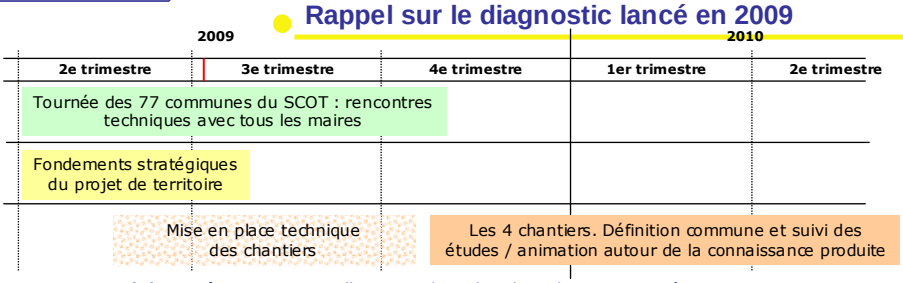

Une triple entrée, pour un travail sur une douzaine de mois, est proposée :

1. Poursuivre la mobilisation des élus locaux en effectuant une **tournée des 77 communes du SCOT** (avec le Valgaudemar)

2. Identifier les **fondements du projet de territoire** à partir des orientations stratégiques de la charte de développement durable du Pays Gapençais

3. Approfondir le travail de connaissance du territoire par un diagnostic partagé autour de **4 chantiers** :
   - ✓ Cadre de vie et environnement
   - ✓ Accueil résidentiel
   - ✓ Mobilité et déplacements
   - ✓ Positionnement et développement économique.

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Les chantiers du diagnostic

2è semestre 2009 – 1er semestre 2010

Origine

Les chantiers sont issus des axes de travail de la tournée 2 (automne 08)
Le sujet de la mobilité et des déplacements est identifié en tant que tel.

Un chantier va de l'exploration à la synthèse en plusieurs temps :

1. Constituer le tour de table des participants
2. Créer un partenariat large sur des thématiques identifiées
3. Travailler en commun pour une connaissance partagée du territoire

Les principes

Sous la responsabilité d'un élu VP référent

Articulation à trouver entre travail technique (partenaires à associer) et suivi politique : quelle présence des autres élus par chantier de travail ?

Selon un dispositif propre, à définir.

Transversalité et croisement entre les différents chantiers. Une synthèse partagée et un diagnostic général

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Merci de votre attention

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Champoléon

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

St Jean St Nicolas - les hameaux

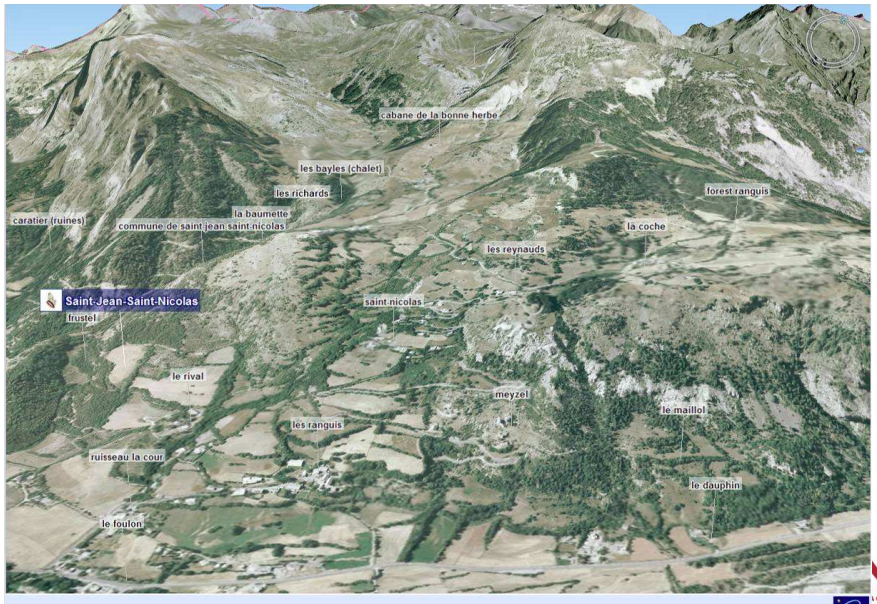

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

St Léger les Mélèzes

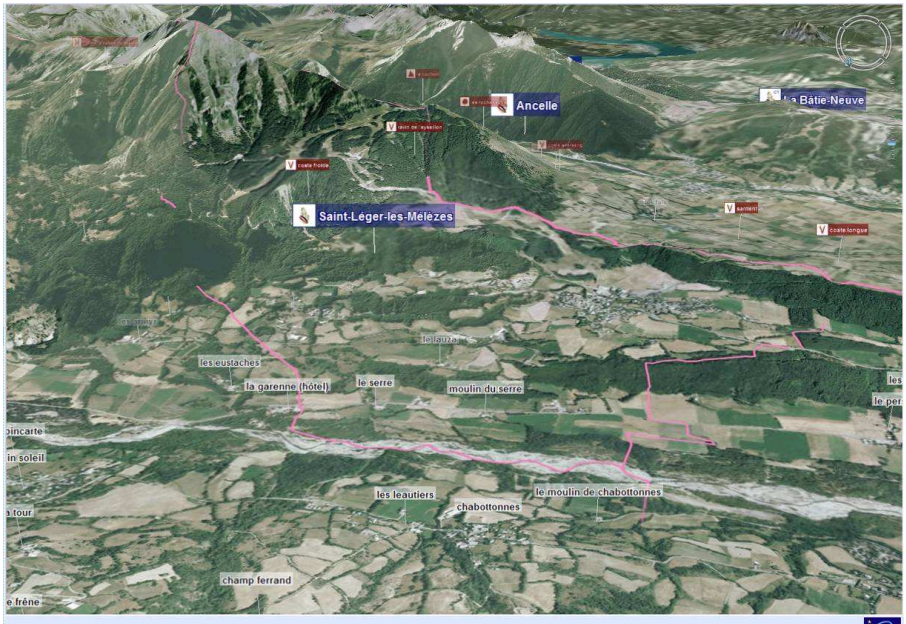

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Vallée du Drac

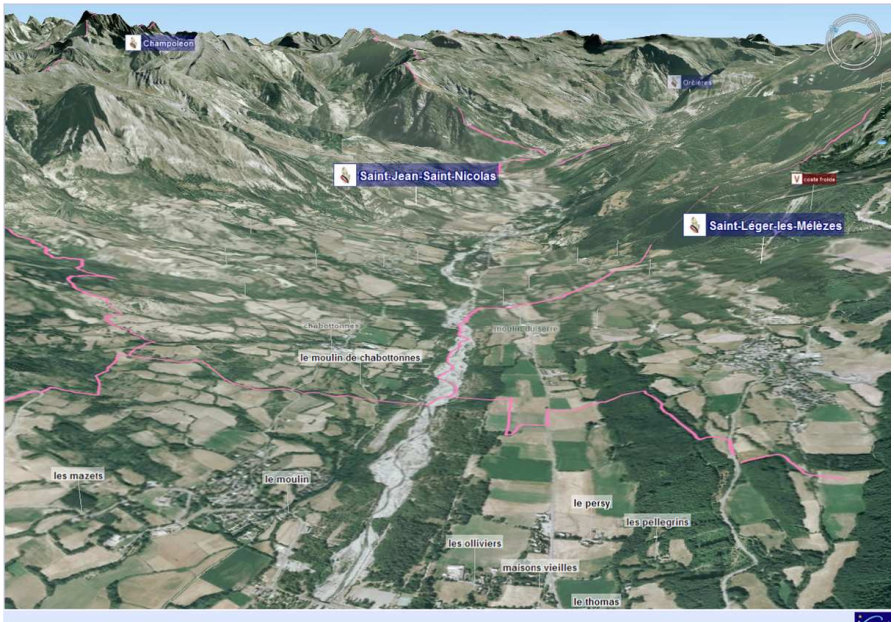

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Orcières

Syndicat mixte du
SCOT de l'Aire Gapençaise

Orcières

SCOT de l'aire gapençaise – Synthèse de la tournée communale Haut Champsaur